

11 - POS - 264



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le - 1 NOV. 2011

Scanné le _____

Postulat Nuria Gorrite et consorts

Informatique et information : derrière le bug à la DSI, le chaos au SECRI ?

Les dernières élections fédérales ont donné lieu à de nombreux commentaires de la part de divers intervenants qui ont certes commenté les résultats et leurs conséquences en termes de politiques cantonale et fédérale, mais ils ont surtout révélé des dysfonctionnements importants en matière de gouvernance cantonale, en tout cas sur deux plans.

Premièrement, sur un plan technique, en ce qui concerne le système de traitement informatique cantonal des résultats électoraux transmis par les communes, il est aujourd'hui indispensable que le Conseil d'Etat procède à une évaluation fine des problèmes rencontrés et que, pour chacun il fasse savoir les mesures correctrices qu'il entend mettre en place, ainsi que les moyens financiers et humains y relatifs. En effet, si chacun peut admettre aisément que, compte tenu de la complexité du dispositif, une difficulté technique peut survenir, il faut néanmoins intégrer ce risque dans les stratégies de gestion du service. Il serait assurément utile pour le Grand Conseil de savoir quelle analyse des risques a été réalisée, notamment en lien avec les analyses dites « métier » et quelles mesures il a prises pour sécuriser les procédures à l'avenir. En clair, si le logiciel Votelec présente de nombreuses qualités, s'il s'agit d'un outil bien développé, il est impératif néanmoins que le service cantonal en charge des élections et votations dispose à l'avenir d'un plan de secours et qu'une solution alternative soit mise en place en cas de problème similaire, ceci en partenariat avec les communes. De la même manière, et toujours en lien avec l'analyse des risques, il est essentiel avant tout de prévenir les difficultés. Ainsi, s'il est aujourd'hui manifeste qu'en termes de préparation au dépouillement, tous les scénarii n'ont pas été testés avec la rigueur qui s'imposait, il importe d'avoir l'assurance que dorénavant toutes les garanties seront prises pour sécuriser la saisie à l'avenir.

Par ailleurs, nous souhaiterions disposer d'une analyse comparative sur le plan inter-cantonal, dont le Conseil d'Etat doit certainement déjà avoir connaissance comme outil de pilotage, pour savoir comment ces questions, qui se posent à tous, ont été réglées. Il importe par exemple de connaître le plan des risques identifiés par les autres cantons, quel est le volume de tâches et quels moyens leur sont attribués pour les réaliser, en termes de budget et de personnel notamment. Nous imaginons que des indicateurs de pilotage sont établis, à notre échelle ou à plus large échelle, et nous souhaiterions les connaître.

Ensuite, et c'est le deuxième axe de ce postulat qui nous paraît très important, sur un plan institutionnel, nous déplorons l'absence criante de plan de communication et d'information publique qui ont entouré cette crise.

L'ensemble des citoyens, des représentants des communes, du monde politique et associatif et des médias ont été confrontés à une absence de gestion sur le plan de la communication qui traduit un amateurisme inquiétant à ce niveau de responsabilité. Entre des lignes de téléphone saturées, des informations qui n'arrivent dans des communes paniquées qu'à partir de 18h30, sous la forme de préfets dépêchés en urgence, sans aucune feuille de route précise, et un site internet de l'Etat qui

demeure désespérément muet, laissant les acteurs concernés suspendus au seul fil Twitter du rédacteur en chef d'un grand quotidien vaudois comme seule source d'information, le problème technique se transforme alors en un vaste dysfonctionnement institutionnel.

Le présent postulat a donc pour objectif central de demander un rapport au Conseil d'Etat relatif à sa politique de communication générale, mais principalement sur sa stratégie de communication en cas de crise. En effet, il n'est pas ici question que d'un simple enjeu d'image pour le canton, désastreux à coup sûr, mais il en va principalement du doute qui s'instaure en matière de gestion plus globalement lorsque le public a le sentiment que « c'est la panique à bord ». Nous vivons une ère de défiance des citoyens vis à vis de la classe politique en général et des gouvernants en particulier et il est fondamental que la population sente que, même en cas d'incident, la situation est prise en charge par les personnes compétentes. Or, dans le cas présent, le vide n'a fait qu'augmenter la défiance. Il est tout aussi fondamental, lorsqu'on s'inscrit en partenariat avec les communes, les partis politiques, les citoyens ou la presse, de ne pas les abandonner, de ne pas les tenir pour portion congrue. Il s'agit clairement de partenaires-cibles importants pour l'Etat de Vaud et il convient qu'une stratégie de communication soit rapidement établie et communiquée au Parlement.









Le présent postulat a donc pour objectif d'obtenir de la part du gouvernement un rapport urgent et substantiel qui éclairera le Parlement cantonal sur les interrogations qui subsistent sur ces nombreux points et qui explicitera les mesures précises que le Conseil d'Etat aura mises en place d'ici à mars 2012, principalement en matière de stratégie de communication. Attendu que le prochain scrutin similaire aura lieu le 11 mars 2012, nous demandons la transmission directe au Conseil d'Etat, ainsi qu'une réponse de ce dernier avant fin janvier 2012.

Morges, le 1^{er} novembre 2011

Nuria Gorrite

(Souhaite développer + renvoi au CE)

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe	
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric	
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José	
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette	
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier	
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel	
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain	
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier	
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves	
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttman Martine	
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne	
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André	
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Valotton Michèle	
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Girardet Lucas	
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Gardon Julien	
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Glutz Félix	
Borel Bernard	Debluè François	Golaz Florence	
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Golaz Ojivier	
Bory Marc-André	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria	
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre	
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe	
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric	
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean	
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Guignard Pierre	

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Haenni Frédéric	Monod Alain	Roulet Catherine
Haldy Jacques	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mossi Michele	Saugy Roger
Hurni Véronique	Mouquin Michel	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Schwab Claude
Junglaus Delarze Suzanne	Payot François	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Uffer Filip
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Voiblet Claude-Alain
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Vuillemin Philippe
Mayor Olivier	Reichen Gil	Walther Eric
Melly Serge	Renaud Michel	Weber-Jobé Monique
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Wehrli Laurent
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Rithener Christiane	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Züger Eric
Modoux Philippe	Rostan Jacqueline	Zwahlen Pierre